

# Invitation à une activité de formation continue

**Titre :** Vendredi de la Montérégie

**No d'activité :** 73131

**Date :** vendredi le 13 mars 2020

**Lieu :** Manoir Rouville Campbell

**Coordonnées :** 125, ch. des Patriotes Sud, Mont-Saint-Hilaire

## Objectifs

C1 - Changer la donne. Avancement dans la prise en charge du patient diabétique de type 2 atteint

de maladie rénale chronique (MRC).

1. Définir la maladie rénale diabétique.
2. Décrire les normes actuelles de soins dans le traitement de la MRC chez les patients atteints de diabète de type 2 et les besoins non comblés de ces patients.
3. Distinguer entre les différents antihyperglycémifiants en fonction des bienfaits rénaux qu'ils peuvent offrir aux patients atteints de MRC et de diabète de type 2.
4. Appliquer les données probantes recueillies lors des derniers essais cliniques pour améliorer les résultats thérapeutiques des patients atteints de MRC et de diabète de type 2.

C2 - Rétablir les circuits : personnaliser le traitement du TDM afin d'optimiser les résultats chez les patients

- Adopter une approche centrée sur le patient afin d'optimiser les effets du traitement sur les symptômes du trouble dépressif majeur (TDM) et l'incapacité fonctionnelle
- Effectuer un suivi orienté par des mesures objectives pour évaluer la réponse au traitement
- Sélectionner le traitement pharmacologique approprié pour des patients atteints de TDM en fonction des affections concomitantes, des caractéristiques et des symptômes du patient

C3 - La prise en charge de l'ostéoporose en 2020

- Rechercher et diagnostiquer l'ostéoporose.
- Positionner son patient sur une échelle de risques de l'ostéoporose à l'aide de guides reconnus.
- Débuter, ajuster et optimiser le traitement en fonction de la réponse et du profil individuel en accord avec les récentes lignes directrices.
- Cibler les individus nécessitant une supplémentation en calcium et/ou en vitamine D et personnaliser les suggestions de suppléments.
- Proposer des alternatives selon les intolérances physiques liées à la supplémentation vitaminique.

C4 - La prise en charge des arthrites inflammatoires en première ligne : diagnostic, traitement et référence en rhumatologie (CRDS)

- Expliquer les bases du diagnostic des polyarthrites inflammatoires
- Identifier les examens de laboratoire pertinents à demander pour les patients
- Discuter des traitements pertinents en attente de la consultation en rhumatologie
- Évaluer quels cas doivent être référés en rhumatologie (CRDS) et identifier les conditions urgentes.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

## Horaire

2020-03-13	08:30	10:00	Conférence	Changer la donne. Avancement dans la prise en charge du patient diabétique de type 2 atteint de maladie rénale chronique (MRC) (CEM).	Dre Stavroula Christopoulos, endocrinologue
2020-03-13	10:00	10:15	Pause/Repas		
2020-03-13	10:15	11:45	Conférence	Rétablir les circuits : personnaliser le traitement du TDM afin d'optimiser les résultats chez les patients (CEM)	Dr Louis Tessier, psychiatre
2020-03-13	11:45	12:45	Pause/Repas		
2020-03-13	12:45	14:15	Conférence	La prise en charge de l'ostéoporose en 2020	Dre Ting-Yu Wang, endocrinologue
2020-03-13	14:15	14:30	Pause/Repas		
2020-03-13	14:30	16:00	Conférence	La prise en charge des arthrites inflammatoires en première ligne : diagnostic, traitement et référence en rhumatologie (CRDS)	Dre Meriem Kerbachi, rhumatologue

Veuillez confirmer votre présence auprès de :

M. Kevin Turcotte au 514-605-5938 ou à [kevin.turcotte@allergan.com](mailto:kevin.turcotte@allergan.com)

M. Stéphane Désilets au 514-237-3601 ou à [stephane.desilets@amgen.com](mailto:stephane.desilets@amgen.com)

M. Nathaniel Idrissa Moussa au 514-549-6636 ou à [nidrissa@its.jnj.com](mailto:nidrissa@its.jnj.com)

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 6.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Allergan, Janssen, Amgen/Orimed Pharma

Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.